

LIBERTÉ. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ. MOEURS. CAPACITÉS. HONNEUR. VÉRITÉ.

RECONNAISSANCE. DÉVOUEMENT. PATRIE.

Elections municipales de la ville de Lyon.



Gerénon

Chers Concitoyens,

Vous êtes appelés à élire de nouveaux magistrats, de nouveaux fonctionnaires pour le Département et pour la ville de Lyon; votre droit est incontestable, imprescriptible; votre devoir sera votre règle salutaire à tous. Vous écarterez l'intrigue, l'immoralité, la calomnie, l'intimidation et l'incapacité.

Partout on a prêché avec emphase, la *liberté*, l'*égalité*, la *fraternité*, mais tous (1) connaissent-ils bien leurs devoirs sociaux, cependant tous les bons citoyens doivent mettre en pratique les devoirs sacrés de la vraie fraternité faite pour tous sans exception. Tous doivent repousser la discorde et les insinuations perfides du barbare et incendiaire vandalisme. Citoyens, tous les candidats qui sont appelés à l'honneur de vous administrer, doivent appartenir à *votre sol*, et dans leurs qualités et titres recommandables à l'appui de leur présentation, ils doivent avoir gravé dans leur cœur cette grande devise : *fraternité, honneur, capa-*

(1) Mais tous ces fanatiques révolutionnaires immoraux, vils écolomniateurs dans certains clubs. Les C^{...}, les Chastaing et leurs confrères exclusifs, intimidateurs anarchistes, que veulent-ils? de l'argent du sang pour toute fraternité!.....

cités, mœurs et patrie! Que le présent, chez nous, soit grand du passé pour être fort de l'avenir.

N'oublions pas les graves enseignements de l'histoire, nous devons nos *premières fabriques de soierie* à l'asile protecteur que donnèrent généreusement nos Pères aux Florentins persécutés et à leurs voisins; craignons, à notre tour, que la discorde civile et l'égoïsme en délire nous ravissent un jour le travail perfectionné, agrandi de plusieurs siècles! Evitons les écueils funestes de l'aristocratie et les excès déplorables de la démocratie. Qu'on ne vienne point sur la terre héroïque des martyrs, de la civilisation, de l'hospitalité, du commerce et des arts, agir comme jadis les Athéniens, tout en couronnant *Cléante* aux jeux olympiques, faire boire, d'une autre main, la ciguë au sage Socrate. Citoyens, sachons tous que lorsque Tyr, Athènes, Sparte et Rome perdirent leurs mœurs et l'amour du travail; la Grèce et Rome perdirent bientôt leur liberté. Alors des ruines et des solitudes parlèrent aux regards des voyageurs surpris. Si donc les bonnes mœurs sont nécessaires dans la population et dans toute famille privée, elles le sont encore plus dans la magistrature, dans le père impartial, dans le tuteur né d'une plus grande famille, dans le préfet du département, comme dans le maire du *Peuple lyonnais*, dont je fais partie par ma naissance et par mes sentiments.

Point donc de République sage et durable sans mœurs, sans capacités convenables dans ses magistrats, sans amour pur de la patrie, sans dévouement pour elle, sans vigilance pour sa conservation, pour la prospérité de son commerce et l'amélioration du sort de ses enfants travailleurs. Mais à Lyon, que de créations utiles restent encore à faire? Il manque à notre ville, il lui faut, autant que l'état des finances de la ville le comportera, des fontaines d'eau salubre dans tous les quartiers élevés, et même près de nos rivières; des rues étroites et malsaines sont à élargir, des trottoirs à finir, des quartiers à percer, à redresser, à paver, des canaux-aqueducs à établir sur nos côtes, les habitations d'ouvriers à faire renuméroter, assainir, approprier, éclairer par le badigeonage à la chaux vive, etc., etc., jusque dans les lieux secrets, dans les passages, escaliers, cours et allées, etc. Nous avons des bains publics et gratuits à établir, pour les ouvriers des deux sexes, non imposés! Aux malades, il faut des cartes gratuites de dispensaire et de visites de médecins canton-

naux; des conseils réels, dits charitables, électifs, sont à créer, sans frais pour l'indigent opprimé, réclamant en vain près de certains tribunaux ruineux.

La diminution des droits d'octroi sur le vin et la viande ordinaires, remplacés par des droits somptuaires modérés ou par des droits d'entrée sur les pièces d'étoffes de soie, fabriquées hors de la ville, au détriment des habitants de Lyon, la diminution des traitements des employés peu utiles ou cumulards. Réformer, reviser le budget annuel de notre ville, qu'on voudrait transformer en forêt druidique, gros de folles dépenses, de martelages vandaliques et de ridicules prodigalités. Il nous faut donc enfin de l'ordre et des économies sages dans nos finances.

Chez nous, Lyonnais, les Maires ont succédé aux Echevins qui défendirent dès le principe les droits sacrés de notre Commune et du Lyonnais libre... A Tholozan a succédé le premier maire Palerne de Savy... Et entre autres, aux temps orageux de la Terreur, le brave Nivière-Chol, qui sauva Lyon des égorgements de l'anarchie; Fay de Sathonay qui releva nos institutions sociales, l'école précieuse du dessin et des beaux-arts, nos promenades, nos édifices, le tribunal de commerce, les prud'hommes, nos écoles, et obtint l'abolition des maisons de jeu, de concert avec le vrai patriote et l'éclairé fabricant, le tribun, l'ad-joint Camille Pernon, sous le Consulat et l'Empire.

Sous la restauration on vit le maire d'Albon, malgré la régie difficile de l'occupation étrangère, Defargues, sous et après l'influence des Cent-jours; puis l'administrateur Rambaud, etc. Et depuis le trône de juillet, Terme, entre autres, a marqué son passage par divers embellissements successifs, mais onéreux. Enfin, l'administration provisoire du notaire D. Laforest a été la pacifique transition du gouvernement philippique au gouvernement provisoire de la République française de 1848. Toutefois, après tant de noms plus ou moins célèbres, nous n'avons pas oublié les Verninac, les Bureau-de-Puzy, les d'Herbouville, les Bondy, les de Brosse, etc., qui ont aussi concouru au bien du département du Rhône...

Conservons tout ce qui est bien, ainsi que la liberté et l'enseignement chrétien, sous une sage émulation, mettons tous les emplois scientifiques en concours, un jury et le public jugeront.



Tout candidat à élire, outre les suffrages qu'il aurait obtenus, devrait répondre à un examen sur des questions importantes de son mandat et de ses capacités scientifiques et morales, en présence d'un comité public de censure délégué par les électeurs; et, dans le cas d'égalité de capacités, le plus âgé aurait la priorité, à défaut de tirage au sort non demandé par les concurrents..... Là, tout calomniateur électoral serait noté, puis condamné, le cas échéant, à un an de prison et aux frais..... Ainsi l'on éviterait la présentation des incapacités ou des immoralités faites par l'intrigue, l'argent ou la cabale des intimidateurs.

Forçons les fonctionnaires à l'activité, à la résidence et nommons leur des suppléants pour les cas imprévus.

Enfin surveillons la caisse municipale et toutes les branches de l'administration.

Il s'agit ici d'un maire à élire avec son conseil municipal; nous nous demanderons donc: qu'est-ce qu'un bon maire? et qui doit l'être? si ce n'est le personnage qui est nommé sans cabale, ni intimidation par la grande majorité des bons citoyens; qui vit pour tous, au milieu de nous, et dont la conduite franche, active, prudente, honorable, est pure de tout excès; protecteur du commerce, des mœurs, du travail, du culte et des écoles libres, sans monopole; sauvegardant l'industrie, la confiance, la sécurité des capitalistes, veillant à l'inviolabilité des personnes et des propriétés; administrateur économiste, éclairé, prévoyant; ami des beaux-arts, des monuments, des bibliothèques et des musées, ne transigeant point avec sa conscience, méprisant la corruption et la peur, protégeant l'ouvrier, l'innocent et l'opprimé contre l'oppresser et la démagogie des prédicants égoïstes; sans cabales ni coteries, n'exécutant que la loi, pouvant toujours se dire: Vois tout, entends tout, pèse tout, choisis le mieux, fais ton devoir, adviene que pourra.

L. M. PERENON,

Propriétaire, Homme de Lettres,

Un des candidats.